RÉGLEMENT « LE LOFT STUDIO » 2025-2026

1. L'inscription est valable dès la réception du contrat jusqu'au 30 juin. Aucune résiliation ne sera acceptée après réception du contrat d'inscription. Sur présentation d'un certificat médical, présenté au plus tard le mois suivant la première absence, il sera possible de rattraper les cours manqués jusqu'au 30 juin 2026. **NE PLUS VENIR AUX COURS NE JUSTIFIE PAS UN NON-PAIEMENT.**

2. Les cours doivent être réglés au plus tard le 10 de chaque mois. Les cours se paient par e-banking (des factures vous seront envoyées).

3. Des frais d'inscription de 30.- par élève devront être versés avec la première mensualité.

4. Passé le 10 juillet 2025, les cas d'impayés seront transmis à notre attaché d'affaire.

5. Les cours manqués, ainsi que les vacances scolaires ne justifient aucun remboursement ni déduction de la cotisation. Cependant, les cours manqués en dehors des vacances scolaires peuvent être remplacés, même dans une autre discipline, sous réserve de disponibilité dans le cours.

6. Les élèves sont responsables des dégradations qu'ils pourront occasionner dans la salle ainsi qu'aux équipements mis à disposition. Ils devront en assurer le remboursement.

7. L'élève n'est pas assuré contre les accidents parvenus pendant les cours ainsi que contre les objets de valeur oubliés, perdus ou volés dans le studio.

8. Il est possible que parfois les professeurs de l'école soient absents et qu'ils soient remplacés par d'autres professeurs qualifiés afin que les cours soient assurés.

9. Aucune vidéo des cours ne pourra être diffusée sur internet ou réutilisée sans l'accord des professeurs.

10. Nous nous réservons le droit de refuser un élève si son comportement porte préjudice au bon déroulement des cours.

11. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours en dessous de six inscriptions.

12. Toutes les vidéos et images prisent dans le cadre du Loft Studio (cours, spectacles...) peuvent être utilisées à des fin promotionnelles (site internet, réseaux sociaux, youtube…).

13. Le Loft Studio dispose de 4 places de stationnement (devant le studio), **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SE PARQUER SUR D'AUTRES PLACES QUE CELLE DEVANT L'ECOLE** sous peine de contraventions. Ces places peuvent être utilisées uniquement pour déposer votre enfant et non pour y rester stationné durant le cours.

14. Afin d'assurer le bon déroulement des cours, les parents ou accompagnants ne peuvent pas assister aux cours. Cependant, ils sont les bienvenus durant les 15 dernières minutes pour assister aux progrès des enfants.

Le Loft Studio Melinda & Alaina Meroni
Ch. Du Closel 11, 1180 Rolle
www.leloft-studio.ch Tél : 079 714 34 09 info.leloft.studio@gmail.com